

## COMITÉ DE PARENTS – COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

### PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES TENUE LE MARDI 11 JUIN 2013, AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES, AU 435 AVENUE ROULEAU, À RIMOUSKI (RÉUNION CP-12-13-109R).

---

Étaient présent(e)s à la réunion du comité de parents le 11 juin 2013 :

#### Mesdames :

Marie-Claude Chénier	Déleguée de l'école du Havre–Saint-Rosaire
Élisabeth Beaudoin	Déleguée de l'école Langevin
Nancy Ouellet	Déleguée de l'école du Mistral
Karène Langlois	Substitut de l'école du Portage
Annie Fournier	Déleguée du comité consultatif EHDAA

#### Messieurs :

Yve Rouleau	Délegué de l'école des Sources
Pascal D'Astous	Délegué de l'école de l'Écho-des-Montagnes–Lavoie
Serge Poulin	Délegué de l'école Bojoli
Martin Veillette	Délegué de l'école de l'Aquarelle
Dominique Perron	Délegué de l'école des Beaux-Séjours
Luc Lavoie	Délegué de l'école Élisabeth-Turgeon
Sébastien Dumais	Délegué de l'école du Rocher–D'Auteuil
Sylvain Gagné	Délegué de l'école des Alizés
Nelson Bussières	Délegué de l'école Norjoli
Jean-Xavier Lajeunesse	Délegué des Hauts-Plateaux

#### Autres :

Annie-France Guay	Membre du CE de l'école de la Rose-des-Vents
Patrice Cayouette	Membre du CÉ de l'école de l'Estran, représentant de la communauté

#### Absences : (\* motivé)

Anik Sirois	Déleguée de l'école de la Colombe
Kathleen Charest (*)	Déleguée de l'école des Merisiers
Valérie Malka	Déleguée de l'école Saint-Jean
Avrile Gagné	Déleguée de l'école de la Rose-des-Vents
Marie-Noëlle Albert	Déleguée de l'école du Grand-Pavois
Katie Bérubé (*)	Déleguée de l'école des Cheminots
Nadia-Julie Bernier	Déleguée de l'école du Portage
Claude Brassard	Délegué de l'école de Sainte-Luce–des Bois-et-Marées–Lévesque
Jérôme Saucier (*)	Délegué de l'école de l'Estran
Michel Pineault (*)	Délegué de l'école Paul-Hubert

### 1.0 OUVERTURE ET PRÉSENCES (19 H)

Le président, M. Pascal D'Astous, souhaite la bienvenue aux délégué(e)s et substituts présents. Après vérification du quorum, l'assemblée est déclarée ouverte.

### 3.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les personnes présentes ont pris connaissance au préalable de l'ordre du jour de la présente réunion; les points suivants sont ajoutés à l'ordre du jour :

- 13.1 Projet de formation commune pour les comités de parents (des Phares et Kamouraska-Riv.-du-Loup)
- 13.2 Lettre de la directrice générale de Pro-Jeune-Est Rimouski-Neigette
- 13.3 Comité d'analyse en lien avec l'école du Portage–de l'Arc-en-Ciel de Sainte-Jeanne-D'Arc
- 13.4 Protecteur de l'élève pour l'année scolaire 2013-2014
- 13.5 Situation de classe maternelle 4 ans temps plein 2013-2014 à la CSDP

### CP-12-13-109R-73

Il est proposé par M. Sylvain Gagné, appuyé par Mme Nancy Ouellet, d'adopter l'ordre du jour de la présente réunion tel que présenté et suivant les ajouts proposés au point 13.0 Divers.

## **2.0 PRÉSENTATION DE M. JEAN-PHILIPPE CATELLIER DU CARROUSEL INTERNATIONAL DU FILM DE RIMOUSKI (19 H 10)**

M. Catellier se présente comme étant avant tout le lien entre les écoles et le Carrousel international du film de Rimouski. Il y a 30 ans, le Carrousel débutait ses activités consacrées au cinéma jeunesse. Année après année, des dizaines de milliers de jeunes ont profité des activités du Festival international du film de Rimouski. Le Carrousel a grandi très vite au cours de ces trente années. Beaucoup d'activités avaient une envergure nationale et internationale. Peu de réalisations étaient faites au niveau local. Les communications avec les partenaires et la clientèle ont connu certaines lacunes. Et au cours des derniers temps, la situation du Carrousel était problématique et un regain de vie se voulait nécessaire à la fin de ce cycle de 30 ans pour assurer sa survie. Grâce à des personnes engagées et à de nombreux bénévoles, ce regain de vie semble être au rendez-vous. Le Carrousel se retrouve à un point tournant, il faut un intérêt local pour continuer et connaître du succès.

Le Carrousel international du film doit maintenant être vu comme étant une richesse pour la population de la région de Rimouski. Le travail avec les partenaires se doit d'être plus accentué, et une plus grande cohésion dans l'offre des services et des activités avec le milieu scolaire être développée. L'éducation devra se faire tant au niveau médiatique que cinématographique. Le Carrousel ne doit plus être perçu comme un vendeur d'ateliers mais comme une équipe de formateurs soutenant les activités. Il faut mentionner que plusieurs jeunes du milieu local et régional se sont démarqués entre autre, de belles opportunités se sont présentées à eux en raison de leur implication.

Les principales activités prévues seront en lien avec : **projections de films venant de l'international** (pour les jeunes, les adolescents, les adultes et la famille); **ateliers scolaires pour créer un éveil chez les jeunes** (ex. la fabrication de décors et/ou de costumes pour le cinéma); **Kino-Carrousel** (réalisation d'un court métrage avec l'aide d'un réalisateur, le tout se terminant par un gala); **concours de projections et/ou réalisations de films court métrage** (les jeunes agissant également comme membres du jury avec remise de prix); **Mon-mini métrage à moi** (vote du public en appréciation); **concours de dessins avec le Musée régional de Rimouski pour le primaire** (en venir à avoir une exposition et avec les parents); **jury pour les activités locales et régionales ainsi que pour celles à l'international** (les jeunes seront appelés à juger la qualité des films et à décerner les prix). Les membres du comité de parents ainsi que des conseils d'établissement sont invités à apporter leur support au Carrousel du film.

## **4.0 PROCÈS-VERBAUX**

### **4.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 13 novembre 2012**

Corrections proposées :

- Au point 11.5, ligne 2 : remplacer le mot **accoucher** par accueillir;
- Au point 12.4, écrire le début comme suit : En cas **d'annulation** d'une réunion, ....

### CP-12-13-109R-74

Il est proposé par Mme Marie-Claude Chénier, appuyé par Mme Karine Langlois, d'adopter le procès-verbal de la réunion du 13 novembre 2012 tel que présenté et suivant les corrections proposées. **Accepté unanimement.**

### **4.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 14 mai 2013**

Corrections et/ou ajouts proposés :

- Au point 5.1, à l'item résultat du vote : à main **levée**;
- Au point 9.1, 2 ième ligne : **4 857,63 \$** au lieu de 8 878,05 \$;
- Au point 5.1, il est demandé d'ajouter le commentaire suivant adressé à M. Ruest lors de sa présentation : **Dans les cas d'accommodements (similaires à celui discuté) entraînant des frais chargés aux parents, il serait de mise d'y apporter une révision en fonction de l'augmentation graduelle des**

coûts reliés à l'activité concernée au lieu d'attendre et d'exiger à un moment donné un ajustement majeur.

#### **CP-12-13-109R-75**

Il est proposé par M. Sébastien Dumais, appuyé par M. Dominique Perron, d'adopter le procès-verbal de la réunion du 14 mai 2013 tel que présenté et suivant les corrections proposées. Accepté unanimement.

#### **4.3 Suivi au procès-verbal du 14 mai 2013**

Certains suivis ont été faits lors de la lecture du procès-verbal.

#### **5.0 POLITIQUE**

##### **5.1 Politique de reconnaissance et hommage au personnel**

L'objet de cette politique est : **a)** de rendre hommage aux employés de la CSDP qui prennent leur retraite; **b)** de souligner le départ des employés qui quittent la commission scolaire après plus de 25 années de service pour un motif autre que la retraite; **c)** de souligner la contribution des employés qui ont consacré 10 et 25 ans de service en éducation à la CSDP; **d)** de souligner l'obtention du statut d'employé régulier à la CSDP. Le document est distribué aux délégués et substituts pour leur information.

#### **6.0 CONGRÈS ANNUEL 2013 DE LA FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC**

Les commentaires des délégué(e)s et substituts du comité de parents qui ont assisté aux activités du congrès annuel 2013 (ouverture officielle, conférences, ateliers) se voulaient des plus positifs. La qualité des conférences fut également soulignée.

Les personnes déléguées du comité de parents : Mme Marie-Claude Chénier, MM. Michel Pineault, Yve Rouleau, Sylvain Gagné et Jean-Xavier Lajeunesse. À noter que certains conseils d'établissement ont accepté et défrayé les coûts reliés à la participation au congrès de certains de leurs membres.

#### **7.0 LETTRE À M. JEAN-FRANÇOIS PARENT**

Les discussions et commentaires sont en lien avec les nouvelles mesures encadrant certains congés et la retraite progressive des enseignant(e)s annoncées en avril dernier par la commission scolaire. En ne permettant pas certains congés aux enseignants, la commission scolaire dit vouloir s'assurer de cette façon une stabilité de l'enseignant durant l'année, ce qui favorisera la réussite et la persévérance scolaire des jeunes. De leur côté les enseignants dénoncent ces nouvelles mesures et exigent entre autres de pouvoir prendre des congés quand ils le désirent dans le cadre d'une préretraite, ce que ne permettraient plus les mesures annoncées.

Le comité de parents a toujours appuyé les décisions prises dans le meilleur intérêt des jeunes. Dans la présente situation, le comité de parents souhaite qu'une entente intervienne entre la commission scolaire et les enseignant(e)s eux qui sont des acteurs très importants de la réussite des jeunes. Les membres et les substituts qui le désirent sont libres de faire parvenir leurs réflexions personnelles (et/ou commentaires) à la direction générale de la commission scolaire.

#### **8.0 MELS-MESS**

Suite à la demande de la direction régionale du MELS, les comités de parents de la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine seront contactés pour connaître leur intérêt à participer au Comité régional MSSS-MELS. Le poste d'un représentant(e) des comités de parents est à combler. À suivre.

#### **9.0 LETTRE DE REMERCIEMENTS À MME BLANDINE SOULMANA**

Le président, M. Pascal D'Astous, fait la lecture d'une lettre de remerciements envoyée à Mme Blandine Soulmana suite à ses conférences du 25 avril dernier.

Il a été suggéré que les résultats des sondages d'appréciation de ses conférences lui soient acheminés.

## 10.0 POINTS DU DÉLÉGUÉ AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA FCPQ (M. Yve Rouleau)

Les décisions prises et sujets traités lors du conseil général du 31 mai 2013 se résument ainsi :

- Adoption par les délégués du rapport annuel ainsi que des états financiers 2012-2013;
- Réélection de M. Gaston Rioux, pour un mandat de deux ans, à la présidence de la FCPQ;
- Réception du bilan du plan d'action 2012-2013 et adoption de celui pour 2013-2014;
- Adoption du budget de la Fédération pour 2013-2014 en lien avec les priorités du nouveau plan d'action.

Le plan d'action 2013-2014 mettra l'emphase sur la poursuite des actions de la Coalition priorité éducation ainsi que sur la mobilisation et la formation des parents.

---

**Pause-santé : Proposé par Serge Poulin (5 minutes).**

---

## 11.0 TRÉSORERIE

### 11.1 Acceptation des comptes (M. Yve Rouleau)

Les dépenses reliées au fonctionnement du comité de parents pour la période du 14 mai au 11 juin 2013 sont de 2 477,08 \$ réparties comme suit : 170,00 \$ frais de garde, 501,61 \$ frais de kilométrage, 1 735,39 \$ pour la formation et le perfectionnement (congrès et kiosque de Pro-Jeune-Est), 70,08 \$ frais relatifs à l'envoi de fleurs (incluant les frais de livraison de 20,08 \$). Le solde au compte du comité de parents se chiffre à 6 300,97 \$ au 11 juin 2013, incluant le fonds commun.

#### **CP-12-13-109R-76**

**Il est proposé par M. Sylvain Gagné, appuyé par M. Serge Poulin, d'adopter les états financiers tels que présentés et de procéder aux remboursements des diverses dépenses encourues. Accepté à l'unanimité.**

#### **CP-12-13-109R-77**

**Il est proposé par M. Martin Veillette, appuyé par Mme Annie Ouellet, d'approuver les frais de livraison de 20,08 \$ relatifs à la livraison de fleurs à Mme Katie Bérubé. (Voir résolution CP-12-13-107R-63, au procès-verbal du 9 avril 2013).**

Une demande financière en provenance du conseil d'établissement de l'école des Beaux-Séjours au montant de 295,00 \$ a été acceptée pour le remboursement de frais relatifs à la participation de deux de leurs membres au congrès annuel 2013 de la FCPQ.

#### **CP-12-13-109R-78**

**Il est proposé par Mme Annie Fournier, appuyé par Mme Nancy Ouellet, d'accorder la demande financière au montant de 295,00 \$ tel que spécifié ci-haut. Accepté à l'unanimité.**

### 11.2 Budget

Aucune présentation sur le sujet.

## 12.0 INFORMATIONS

### 12.1 Commissaires parents (Mme Élisabeth Beaudoin)

Décisions prises et sujets traités lors de la réunion du 27 mai 2013 :

- La politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves HDAA sera adoptée à la séance ordinaire du 17 juin 2013;
- Adoption des modifications apportées à la Politique sur l'admissibilité au transport scolaire;
- Entente entre le Club Rotary de Rimouski, les cadets de l'air et la CSDP relative à l'utilisation de locaux à l'école du Grand-Pavois—de Sainte-Agnès prendra fin le 1<sup>er</sup> septembre 2013 à la demande du CE;
- Remise par le conseil des commissaires d'un certificat de reconnaissance à Mme Suzie Pelletier pour souligner l'originalité de son projet « **Lecture en tandem** » lequel a été reconnu au niveau national.

Les délégué(e)s et substituts présents sont invités à lire le journal mensuel *Le Phare* pour plus d'informations.

#### **12.2 Agent à l'information** (Mme Élisabeth Beaudoin)

Les documents (tels communiqués de presse, essentiels de presse) reçus de la FCPQ, de la Commission scolaire, de la FCSQ, du MELS et autres sont acheminés aux représentant(e)s et substituts sur une base régulière.

#### **12.3 Comité de transport** (M. Nelson Bussières)

Rien à signaler.

#### **12.4 Comité EHDAA** (Mme Annie Fournier)

À leur réunion du 15 mai dernier, les parents des élèves et les représentants au comité consultatif EHDAA ont pris connaissance des recommandations et finaliser le processus de consultation sur les modifications apportées à la Politique des EHDAA. M. Marc Girard, directeur des Services des ressources financières, fit part des informations disponibles sur la clientèle scolaire ainsi que sur les ressources humaines et financières pour l'année 2013-2014.

#### **12.5 Correspondance** (M. Pascal D'Astous)

Aucune correspondance au cours de la dernière période.

#### **12.6 OPP et CE de diverses écoles**

Aucune intervention.

### **13.0 DIVERS**

#### **13.1 Projet de formation commune des comités de parents des commissions scolaires des Phares et de Kamouraska–Rivière-du-Loup** (M. Pascal D'Astous)

Le président du comité de parents de la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup a manifesté son intérêt à organiser une session de formation en partenariat avec le comité de parents de la CSDP à l'automne 2013 (projet discuté lors d'une communication avec M. D'Astous). Une telle activité serait supportée financièrement par la FCPQ.

#### **CP-12-13-109R-79**

**Il est proposé par M. Yve Rouleau, appuyé par M. Sylvain Gagné, que des démarches soient faites par les deux comités pour évaluer la pertinence et l'intérêt à organiser une telle activité. Accepté unanimement.**

#### **13.2 Lettre de remerciements de Pro-Jeune-Est Rimouki-Neigette** (M. Pascal D'Astous)

Lecture d'une lettre de remerciements signée par la directrice générale de l'organisme Pro-Jeune-Est Rimouski-Neigette, Mme Adèle Boudreau, en lien avec l'aide financière accordée par le comité de parents de la CSDP à l'organisation et la tenue de leur kiosque lors du dernier congrès annuel de la FCPQ. Mme Boudreau souligne entre autre l'intéressant taux de fréquentation au kiosque ainsi que l'intérêt démontré par les congressistes.

#### **13.3 Situation de l'école du Portage à Sainte-Jeanne-d'Arc** (M. Pascal D'Astous)

Suite à l'analyse effectuée par la Commission scolaire des Phares pour le maintien ou la fermeture de l'école du Portage–de l'Arc-en-Ciel de Sainte-Jeanne-D'Arc et tenant compte de la clientèle scolaire prévue pour 2013-2014, le statu quo est maintenu.

Pour l'année 2014-2015, il est recommandé que le même exercice soit effectué à l'automne 2013 afin que les parents concernés par les résultats de ce processus d'analyse sachent à quoi s'en tenir pour 2014-2015.

#### **13.4 Protecteur de l'élève à la CSDP (M. Pascal D'Astous)**

Le mandat de deux ans de M. Maurice Vinet au poste du protecteur de l'élève à la Commission scolaire des Phares sera complété le 27 août prochain. L'affichage du poste sera fait prochainement et un comité de sélection sera mis en place. Un représentant du comité de parents siégera sur le comité. M. Pascal D'Astous, président, manifeste son intérêt à siéger sur le comité de sélection.

#### **CP-12-13-109R-80**

**Il est proposé par M. Yve Rouleau, appuyé par M. Martin Veillette, que M. Pascal D'Astous, soit le représentant du comité de parents au comité de sélection du prochain protecteur de l'élève à la Commission scolaire des Phares. Accepté unanimement.**

#### **13.5 Maternelle 4 ans temps plein (Mme Élisabeth Beaudoin et M. Pascal D'Astous)**

L'école des Cheminots—de Saint-Rémi de Price a été ciblée pour offrir la maternelle 4 ans temps plein. Présentement, il en ressort que les parents ne semblent pas intéressés à inscrire leurs jeunes étant donné qu'ils perdront leur place en garderie. Six (6) inscriptions sont requises pour permettre d'offrir les services éducatifs à ce groupe. (Plus d'informations vous seront communiquées par courriels).

#### **14.0 ÉVALUATION DE LA RENCONTRE**

Très intéressante. La présentation de M. Jean-Philippe Catellier a permis une plus grande compréhension des mandats et rôles du Carrousel international du film de Rimouski auprès des jeunes. Les membres ont bien compris l'importance du soutien qu'ils doivent accorder à l'organisme dans cette démarche de renouveau.

#### **15.0 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre se tiendra le 27 août 2013, au Centre administratif de la Commission scolaire des Phares, au 435, avenue Rouleau, à Rimouski.

#### **16.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

#### **CP-12-13-109R-81**

Il a été proposé par M. Martin Veillette, appuyé par Mme Marie-Claude Chénier, de lever la séance à 21 h 45. Accepté à l'unanimité.

---

Pascal D'Astous, président  
Comité de parents 2012-2013

---

Patrice Cayouette  
Secrétaire de la réunion